



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 25365

Numéro SIREN : 790 115 380

Nom ou dénomination : CABINET SOREL

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2013 sous le numéro de dépôt 115101



1311521101

DATE DEPOT : 2013-12-20

NUMERO DE DEPOT : 2013R115101

N° GESTION : 2012B25365

N° SIREN : 790115380

DENOMINATION : CABINET SOREL

ADRESSE : 59 rue la Boétie 75008 Paris

DATE D'ACTE : 2013/10/30

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NATURE D'ACTE : NOMINATION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET .
NOMINATION DE DIRECTEUR GENERAL

CABINET SOREL SAS

12B25365

Société par Actions Simplifiée au capital de 348 070 €

59 rue la Boétie - 75008 PARIS

R.C.S. PARIS 790 115 380

--ooOoo--

PG 30/10/13 OC-06

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 OCTOBRE 2013**

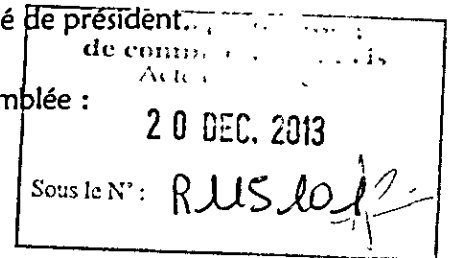
L'an deux mille treize, le trente octobre, à dix heures, les associés se sont réunis en assemblée générale sur convocation verbale faite par le président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Philippe LEBLANC préside la réunion en sa qualité de président.

Le président dépose sur le bureau, à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport du président ;
- Le texte des résolutions.



Le président rappelle ensuite que l'assemblée générale a été convoquée à ces jour, heure et lieu, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un commissaire aux comptes suppléant ;
- Nomination d'un directeur général ;
- Questions diverses.

Il est alors fait lecteur du rapport du président.

Après délibération, Monsieur le président soumet à l'assemblée générale les résolutions ci-après :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Daniel BERTHUREL demeurant 13 rue Léon Cogniet à PARIS 17^e et en qualité de commissaire aux comptes suppléant SOGECLA CAUREX, société anonyme, sise 24 rue de Clichy à PARIS 9^e, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 419 132 188 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes à clore le 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité. _____

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du président, nomme aux fonctions de directeur général pour la durée du mandat du président, en application des dispositions de l'article 16 des statuts :

- Monsieur Christophe GANSMANDEL demeurant 14 rue du Four à PARIS 6^e

Monsieur Christophe GANSMANDEL, en acceptant ses nouvelles fonctions, déclare qu'aucune interdiction, déchéance ou incompatibilité, qu'aucune mesure ou disposition quelconque ne s'opposent à sa nomination.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les participants après lecture.

Le président

